

02/01/2018 | QUESTIONS/RÉPONSES | Calcul du salaire

Aide-mémoire : les chiffres de 2018

Nous vous proposons, sous forme d'infographie, une présentation de quelques-uns des chiffres essentiels de la paie pour 2018. Excellente année à tous nos lecteurs !

Les Chiffres de 2018



Plafond mensuel de la sécurité sociale	3 311 €
Smic horaire	9,88 €
Minimum garanti	3,57 €



Avantage nourriture	4,80 € / repas
Titre restaurant : limite d'exonération	5,43 € / titre
Frais de repas	
- salarié sédentaire	6,50 € / repas
- salarié en déplacement hors restaurant	9,10 € / repas
- salarié en déplacement au restaurant	18,60 € / repas

© Editions Francis Lefebvre 2018